

**Association Pour l'Inclusion des ENfants Différents**

L'association API-END, régie par la loi de 1901, est née d'une volonté d'agir, d'obtenir et de mettre en place les moyens humains et financiers nécessaires pour que les intégrations et insertions des jeunes touchés par le handicap se passent dans de meilleures conditions et ne soient plus des événements exceptionnels.

Si vous êtes parents, professionnels, ou tout simplement, si vous souhaitez soutenir notre cause, vous pouvez nous aider en adhérant à l'association API-END ou en adressant un don à l'adresse suivante :

**API-END**

**Maison des Associations – 7 avenue de l'Hôtel de Ville – 06800 Cagnes sur Mer**

**Tel : 04 93 22 85 54 – Courriel : [association@api-end.fr](mailto:association@api-end.fr) – [www.api-end.fr](http://www.api-end.fr)**

**Je souhaite adhérer à l'Association API-END ou renouveler mon adhésion<sup>1</sup> :**

Membre Actif

**50,00 €** - Personnes majeures en situation de handicap, parents de mineurs participant aux activités (projets individuels et/ou collectifs), ou familles (mère, père ou aidants familiaux) de personnes en situation de handicap souhaitant participer aux activités.

Membre Sympathisant

**30,00 € à 100,00 €** - Toutes personnes se sentant concernées par les valeurs et les actions d'API-END.

Membre Bienfaiteur

**au-delà de 100,00 €** - Toutes personnes souhaitant apporter une aide aux actions collectives ou individuelles d'API-END

**Je souhaite devenir Donateur :**

Montant du Don : .....euros

(En faisant un don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66%. Par exemple, avec un don de 100€, vous avez droit à une réduction fiscale de 66€).

**Adhérent**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

**Enfant (6-17 ans) ou Jeune Majeur sous Tutelle participant aux activités**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

*API-END est reconnue comme Association d'INTERET GENERAL (décision de l'administration compétente du 21.03.2012). API-END est donc autorisée à délivrer des reçus à ses donateurs (particuliers et entreprises) qui permettent de bénéficier d'allègements fiscaux prévus en matière d'impôts sur le revenu - articles 200 et 238 bis du code général des impôts.*

**Je souhaite un reçu**

Date :

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :

**Api-End, siège social, 7 avenue de l'hôtel de ville - 06800 Cagnes sur mer**

<sup>1</sup> En adhérant à l'association, je m'engage à respecter les statuts de l'association et le règlement intérieur en vigueur le cas échéant. Ces documents sont consultables sur demande auprès du siège.